



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 3

Poitiers, le 12 février 2021

Alerte météorologique dans la Vienne Fin de la vigilance rouge – Passage en vigilance orange

Météo-France a levé la vigilance rouge neige-verglas pour la Vienne. **Le département demeure en alerte avec une vigilance orange neige-verglas.** Des pluies éparses sont attendues tout l'après-midi. Il peut s'agir de pluies verglaçantes à la mi-journée, sur le loudunais, entre Vienne et Clain ainsi que sur l'est du département.

Pour la nuit prochaine, les températures sont comprises entre -5 et -4 degrés. Ces températures sont en dessous des valeurs de saison, par endroits bien en dessous.

La préfecture appelle chacun à observer les conseils de prudence.

Conseils de comportement :

Neige-Verglas/Alerte météorologique

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer : des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc.), des chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Restrictions de circulation :

- **L'interdiction de circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes est progressivement levée**
 - sur l'autoroute A10 dans les deux sens
 - N10 entre Couhé et Poitiers dans les deux sens
 - N 147 entre Anglard (87) et Poitiers dans les deux sens
 - N 149/249 entre Poitiers et la sortie du département dans le sens est-ouest
 - et l'intégralité des routes départementales dans les deux sens hors agglomération

La zone de stockage de poids lourds de Couhé est progressivement libérée.

Contact presse

Cabinet de la préfète

**Bureau de la communication
interministérielle**

Mél : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers





PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **La limitation de vitesse pour tout véhicule est maintenue**
 - 70 km/h sur les axes en 2X2 voies
 - 60 km/h sur les axes bidirectionnels
- **L'interdiction de dépassement pour tout véhicule est maintenue** sur tout le réseau routier (hors agglomération)

Météo-France met à disposition ces informations et les actualise régulièrement sur :

- le serveur vocal 05.67.22.95.00 (gratuit),
- et le site de vigilance <http://vigilance.meteofrance.com/>

**Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers

